

**SAirGroup AG**  
**en liquidation concordataire**

**Circulaire n° 31**

**[www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)**

**Hotline SAirGroup AG  
en liquidation concordataire**

**Deutsch: +41-43-222-38-30**

**Français: +41-43-222-38-40**

**English: +41-43-222-38-50**

**Traduction non officielle  
de l'original allemand**

Wenger Plattner  
Seestrasse 39 | Case Postale  
CH-8700 Kusnacht-Zurich

T +41 43 222 38 00  
F +41 43 222 38 01  
www.wenger-plattner.ch

Aux créanciers de SAirGroup AG  
en liquidation concordataire

**Karl Wüthrich**, lic. iur.  
Avocat | Attorney at Law  
swissair@wenger-plattner.ch  
Inscrit au barreau

Küsnacht, avril 2018

## **SAirGroup AG en liquidation concordataire; Circulaire n° 31**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer, ci-après, de l'état actuel de la liquidation concordataire de SAirGroup ainsi que de la suite de la procédure prévue au cours des prochains mois.

### **I. RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2017**

Le liquidateur a présenté son 15e rapport d'activité pour l'année 2017 le 16 mars 2018 au juge concordataire du Tribunal de district de Zurich, après l'avoir soumis à l'approbation de la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers jusqu'au 7 mai 2018 dans les bureaux du liquidateur, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Kusnacht. Pour la consultation, veuillez vous annoncer par téléphone auprès de la hotline au +41 43 222 38 40.

Les explications ci-après constituent un résumé de ce rapport d'activité, dans la mesure où les créanciers n'ont pas déjà été informés par les circulaires n° 28 de mai 2017, n° 29 d'octobre 2017 et n° 30 de janvier 2018.

## II. PRESENTATION GENERALE DU DEROULEMENT DE LA LIQUIDATION

### 1. ACTIVITES DU LIQUIDATEUR

Au cours de l'année 2017, le liquidateur a concentré ses activités sur l'apurement des passifs, y compris la conduite d'un procès en contestation de l'état de collocation (cf. Circulaire n° 29, ch. I.), la conclusion d'un accord partiel concernant les prétentions en responsabilité (cf. Circulaire n°29, ch. II), l'encaissement de créances (cf. ch. IV., ci-après), le versement du cinquième acompte aux créanciers avec des créances en 3e classe (cf. Circulaire n°28, ch. I.), la préparation du versement du sixième acompte aux créanciers avec des créances de 3e classe (cf. Circulaire n°30, ch. I.) et l'établissement des bases pour la répartition de produits issus de la vente de biens immobiliers et de participations à l'étranger (cf. ch. III.2. ci-après).

### 2. ACTIVITES DE LA COMMISSION DES CREANCIERS

Durant l'année 2017, la commission des créanciers s'est réunie une fois. Elle a examiné une proposition du liquidateur et pris une résolution y afférente au cours de cette séance. La commission des créanciers a en outre pris trois résolutions relatives à des demandes du liquidateur par voie de circulaire.

## III. ETAT DES ACTIFS DE SAIRGROUP AU 31 DECEMBRE 2017

### 1. REMARQUES PRELIMINAIRES

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2017 (annexe 1). Cet état recense les actifs de SAirGroup au 31 décembre 2017, en l'état actuel de nos connaissances.

### 2. ACTIFS

Liquidités: Les liquidités sont placées principalement auprès de la Banque Cantonale de Zurich («ZKB»). Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015, la ZKB prélève des taux d'intérêt négatifs sur les avoirs de SAirGroup. En 2017, des intérêts négatifs d'un montant de CHF 6 860 750 ont été perçus. Le taux d'intérêt négatif moyen mis à charge était légèrement inférieur à 0,7%. Les avoirs auprès de la ZKB ont pu être réduits considérablement par le versement du cinquième et du sixième acompte. En 2018, il y aura donc beaucoup moins d'intérêts négatifs accumulés.

Créances envers des tiers: Le poste «créances envers des tiers» comprend des prétentions de SAirGroup sur différentes sociétés de l'ancien groupe Swissair qui se trouvent en procédure de liquidation ou d'insolvabilité en Suisse et à l'étranger. Le poste a été évalué avec prudence selon l'état actuel de nos connaissances.

Répartition non encore déterminée des produits issus de la vente ou de la liquidation de participations étrangères: SAirGroup et SAirLines AG en liquidation concordataire (ci-après «SAirLines») et Swissair Schweizerische Luftverkehr AG en liquidation concordataire (ci-après «Swissair») s'opposent sur la question de savoir à qui reviennent les produits de la vente ou de la liquidation de diverses participations étrangères. La clarification des faits concernés est bien avancée. Actuellement, des négociations sur la répartition de ces produits sont en cours entre les parties. La valeur de ce poste peut donc encore évoluer.

Immeubles: La répartition des produits issus de la vente de biens immobiliers à Singapour, Bombay, Tel Aviv, Istanbul, Madrid, Sao Paulo et Rio de Janeiro entre SAirGroup et Swissair est encore pendante. L'objectif est de parvenir à un accord sur cette répartition durant l'année 2018. La valeur de ce poste peut donc encore évoluer.

### 3. DETTES DE LA MASSE

Créanciers concordataires: Le poste «créanciers concordataires» au 31 décembre 2017 concerne les frais occasionnés au cours de la liquidation concordataire.

Provisions pour acomptes: Dans l'état de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2017, les provisions suivantes ont été constituées pour les cinq premiers acomptes:

Type de provision	1er acompte en CHF 1 000	2e acompte en CHF 1 000	3e acompte en CHF 1 000	4e acompte en CHF 1 000	5e acompte en CHF 1 000
Paiements non exécutés en raison d'instructions de paiement manquantes ou pour d'autres raisons	3 932	2 495	3 788	5 355	20 499
Créances conditionnelles pour lesquelles les conditions ne se sont pas encore réalisées	917	363	450	346	1 125
Créances différées	12 756	4 116	5 096	3 920	12 739
<b>Total des provisions</b>	<b>17 605</b>	<b>6 974</b>	<b>9 334</b>	<b>9 621</b>	<b>34 363</b>

Les provisions constituées permettent de garantir le montant maximal des cinq acomptes pour toutes les créances non encore réglées.

#### 4. CREANCES CONCORDATAIRES

En ce qui concerne l'état actuel de la procédure de collocation, il est renvoyé au ch. VI.1. ci-après. L'aperçu de l'état de la procédure de collocation ([annexe 2](#)) indique pour quels montants et dans quelles classes des créances ont été produites, admises ou définitivement écartées, et quelles créances sont en litige (actions en contestation de l'état de collocation) ou en attente d'une décision de collocation. Les montants des créances sont encore susceptibles d'évoluer dans toutes les classes dans le cadre de l'apurement de l'état de collocation.

#### 5. DIVIDENDE CONCORDATAIRE ESTIMATIF

Les actifs du SAirGroup sont apurés pour l'essentiel. Il reste à déterminer la répartition des produits de la vente de biens immobiliers et de participations à l'étranger (cf. Ch. III.2. ci-dessus) ainsi que les prétentions en responsabilité. Pour ce qui est des créances envers des sociétés du groupe faisant l'objet

d'une procédure d'insolvabilité en Suisse et à l'étranger, il s'agit d'attendre le versement des dividendes d'insolvabilité sur les créances admises.

Sur la base de nos connaissances actuelles, un dividende concordataire de l'ordre d'environ 23 % au total peut être envisagé. A ce jour, les six premiers acomptes ont d'ores et déjà permis d'en verser 22,4 %.

#### **IV. REALISATION DES ACTIFS**

Au cours de la période sous revue, le liquidateur a fait avancer le recouvrement de créances sur des débiteurs en Suisse et à l'étranger. SAirGroup a encaissé en 2017 des paiements d'un montant d'environ CHF 477 millions. Il s'agit principalement des cinq acomptes (environ CHF 474.1 millions) sur ses créances envers SAirLines, lesquelles ont été colloquées à titre exécutoire auprès de SAirLines dans le cadre de l'apurement des rapports de créances réciproques (cf. circulaire n° 27 ch. I.1.).

#### **V. INVOCATION DE PRETENTIONS EN RESPONSABILITE**

Concernant diverses actions en responsabilité (cf. circulaire n° 18, ch. VI.2.3), SAirGroup se réserve le droit d'intenter une action à l'encontre des responsables.

#### **VI. APUREMENT DES PASSIFS**

##### **1. PROCÉDURE DE COLLOCATION**

L'état de collocation a pu être apuré pour l'essentiel au cours de l'année 2017. Après le règlement exécutoire de l'action en contestation de l'état de collocation de la masse en mini-faillite de Sabena SA en liquidation (cf. circulaire n°29 ch.I.), des créances de plus de CHF 2 368 308,23 sont encore différées en 1ère et 2e classe et des créances de plus de CHF 195 985 273,01 sont encore différées en 3e classe.

##### **2. PROCEDURE CIVILE EN BELGIQUE**

Jusqu'à présent, le liquidateur de Sabena SA en liquidation n'a pas documenté davantage le préjudice invoqué devant la Cour d'appel de Bruxelles (cf. à ce sujet 8e rapport d'activité, ch. VI.2. et 12e rapport d'activité, ch. V.2.). L'issue de cette procédure civile ne devrait plus avoir d'influence sur l'état de collocation

de SAirGroup maintenant que l'action en contestation de l'état de collocation de Sabena a été définitivement réglée.

## VII. SUITE PREVUE DE LA PROCEDURE

Au cours des prochains mois, il s'agira de trouver des accords avec Swissair et SAirLines concernant la répartition des produits de la vente de biens immobiliers situés à l'étranger et de la vente ou de la liquidation de participations à l'étranger. Les bases ont déjà été établies. Actuellement, des négociations sont en cours entre les parties. En outre, l'encaissement des créances sur des sociétés insolubles de l'ancien groupe Swissair est poursuivi. Il s'agit en l'occurrence principalement de supprimer les circuits de dividendes partiellement existants (cf. circulaire n° 29, ch. IV.B). Enfin, les organes de liquidation examineront les procédures afférentes aux prétentions en responsabilité et décideront de la suite à donner.

Les créanciers seront informés des événements importants au fur et à mesure de la procédure, par voie de circulaire. Les informations sur le déroulement de la liquidation au cours de cette année seront communiquées au plus tard au printemps 2019.

Avec mes salutations les meilleures

SAirGroup AG en liquidation concordataire

Le liquidateur:

Kart Wüthrich

- Annexes : 1. Etat de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2017  
2. Aperçu de la procédure de collocation de SAirGroup



**[www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)**

**Hotline SAirGroup AG  
en liquidation concordataire**

**Deutsch: +41-43-222-38-30**

**Français: +41-43-222-38-40**

**English: +41-43-222-38-50**

## ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF	Variation CHF
<b>ACTIFS</b>			
<b>Liquidités</b>			
UBS SA CHF	48'113	975'698	-927'585
ZKB CHF	-8'286'544	68'118'536	-76'405'080
ZKB USD	7'734	8'730	-997
ZKB EUR	12'339	5'707'377	-5'695'038
ZKB dépôts à terme	548'000'000	900'000'000	-352'000'000
<b>Total des liquidités</b>	<b>539'781'642</b>	<b>974'810'341</b>	<b>-435'028'699</b>
<b>Positions de liquidation:</b>			
Débiteurs concordataire	99'386	1'474	97'913
Avances sur frais de justice	0	0	0
Créances sur des tiers	36'652'000	490'551'232	-453'899'232
Répartition non encore déterminée du produit de la vente/liquidation des participations étrangères	6'500'000		6'500'000
Biens immobiliers	8'000'000	1	7'999'999
Équipement informatique	2	2	0
Participations, titres	1	1	0
Prétentions en matière de responsabilité	p.m.	p.m.	
<b>Total des positions de liquidation</b>	<b>51'251'389</b>	<b>490'552'710</b>	<b>-439'301'321</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>591'033'031</b>	<b>1'465'363'051</b>	<b>-874'330'020</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Dettes de la masse</b>			
Créanciers concordataires	335'554	1'208'730	-873'175
Provisions 1er acompte	17'605'008	230'995'504	-213'390'496
Provisions 2ème acompte	6'973'778	90'567'240	-83'593'462
Provisions 3ème acompte	9'333'975	113'245'658	-103'911'683
Provisions 4ème acompte	9'621'304	90'386'794	-86'467'088
Provisions 5ème acompte	34'363'229	0	34'363'229
Provisions pour frais de liquidation	10'000'000	10'000'000	0
<b>Total des dettes de la masse</b>	<b>88'232'849</b>	<b>536'403'924</b>	<b>-453'872'674</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES</b>	<b>502'800'182</b>	<b>928'959'127</b>	<b>-420'457'346</b>

## Aperçu de la procédure de collocation de SAirGroup

Catégorie	Annoncées	Dans le cadre de la procédure de collocation					Dividende concordataire en %					
		Reconnues	Admises sous conditions	Action en contestation de l'état de collocation pendant	Différées/Nouvelles annonces	Ecartées	Acomptes	Dividende futur		Total		
								CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Garanties par gage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1 <sup>ère</sup> classe	368'483'558.54	77'598'328.29	-	-	2'368'072.68	288'517'157.57	100%	-	-	100%	100%	
2 <sup>ème</sup> classe	862'982.92	705'878.35	-	-	235.55	156'869.02	100%	-	-	100%	100%	
3 <sup>ème</sup> classe <sup>1) 2) 3)</sup>	48'366'215'769.09	11'166'202'157.31	17'308'811.14	-	195'985'273.01	36'986'719'527.63	18.5%	4.4%	4.6%	22.9%	23.1%	
<b>Total des créances concordataires</b>	<b>48'735'562'310.55</b>	<b>11'244'506'363.95</b>	<b>17'308'811.14</b>	<b>-</b>	<b>198'353'581.24</b>	<b>37'275'393'554.22</b>						

<sup>1)</sup> Le calcul du dividende minimal tient compte à hauteur de 100% des créances admises sous conditions.

<sup>2)</sup> Le calcul du dividende maximal tient compte à hauteur de 40% des créances différées de 3<sup>ème</sup> classe ; les créances admises sous conditions ne sont pas prises en considération dans ce calcul.

<sup>3)</sup> Les créances colloquées suivantes, qui entre-temps ont été intégralement couvertes par des paiements de dividendes et des paiements de tiers, ont été déduites du total des créances reconnues:

- Bank of America	81'064'375.50
- USD-Bond	539'953'749.75

**[www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)**

**Hotline SAirGroup AG  
en liquidation concordataire**

**Deutsch: +41-43-222-38-30**

**Français: +41-43-222-38-40**

**English: +41-43-222-38-50**